

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 novembre 2013 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Michel Croteau, Maire
- Madame Sylviane Cloutier, conseillère
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Claude Tessier, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Vivian Viviers, directrice générale

ABSENCES MOTIVÉES:

- Madame Diane Guérard
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
Acceptation de l'ordre du jour;
2. Acceptation du procès-verbal des délibérations des séances des 16 et 30 septembre ainsi que du 4 novembre 2013;
3. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
4. Certificats de crédits disponibles ;
5. Rapport de l'inspecteur ;
6. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion ;
7. Correspondance:
 - a) Lettre du Domaine de la Rivière-aux-Pins concernant la caserne satellite;
 - b) Lettre de Ville de Fossambault en réponse à la précédente;
 - c) Ristourne de la Sûreté du Québec;
 - d) Demande d'autorisation pour le Triathlon Duchesnay;
 - e) Demande d'aide financière pour Popote Multi-services;
 - f) Lettre de la compagnie d'assurance pour augmenter notre couverture d'assurances;
8. Décorations de Noël aux abris postaux (Le Lutin de Noël);
9. Travaux de réfection ponceau Rinfret;
10. Club Nautique St-Louis (nouveau puits);
11. Salaires de l'inspecteur et de la directrice générale;
12. Demande d'appui à la Ville de Lévis pour un amendement législatif en matière de relation de travail dans le domaine de la construction;
13. Avis de motion, présentation du budget 2014 ;
14. Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

15. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil ;
16. Mandat à Genivar pour finaliser les travaux du Ponceau Rinfret;
17. Autres sujets;
18. Dossier 72, Chemin Thomas-Maher (renouvellement de permis)
19. Dossier 158, Chemin Thomas-Maher (constat d'infraction)
20. Période de questions
21. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

147-2013

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
SECONDÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour préparé par la secrétaire-trésorière après y avoir ajouté les deux points suivants:

- a) Nomination d'un représentant à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP);
- b) Mandat à la firme Altus pour l'intégration de la réforme cadastrale.

ADOPTÉ

148-2013 Adoption des procès-verbaux des séances des 16 et 30 septembre 2013 et 4 novembre 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
SECONDÉ par le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues les 16 et 30 septembre 2013 et 4 novembre, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

149-2013

Adoption des listes et rapports mensuels

IL EST PROPOSÉ par monsieur la conseillère Sylviane Cloutier,
SECONDÉ par monsieur le Conseiller Claude Tessier
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour les mois de septembre et octobre 2013;
- Conciliation bancaire au 31 octobre 2013;
- Rapport budgétaire pour le mois d'octobre 2013.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

150-2013

Certificats de crédits disponibles

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob, secondé par monsieur le conseiller Jacques Tessier **ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

151-2013

Rapport de l'inspecteur

En l'absence de M. Bourgault, Madame Viviers dépose les rapports d'émission des permis pour les mois de septembre et octobre 2013. Elle dépose également une demande d'un propriétaire qui a acheté une propriété sur laquelle il avait fait une offre avant la réforme cadastrale, pour laquelle il y avait deux lots. Lors de l'achat, le ministère avait regroupé les deux lots pour n'en former qu'un seul. Monsieur demande à ce que ce lot soit resubdivisé en deux comme avant et s'engage à le faire à ses frais et à en fournir une copie à la ville.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Tessier, secondé par monsieur le conseiller Jacques Tessier **ET RÉSOLU** de prendre acte de rapports d'émission des permis pour les mois de septembre et octobre 2013 pour un montant de 1 159 600 \$ par l'inspecteur municipal. Il est de plus convenu d'accepter la demande du propriétaire du 310 Chemin du Croissant pour resubdiviser le lot acquis en deux, aux conditions mentionnées dans sa lettre de demande.

ADOPTÉ

152-2013

Rapport de la directrice générale et suivi des procès-verbaux des dernières réunions.

Mme Viviers informe les membres du Conseil qu'elle a reçu une autorisation du ministre des Transports pour l'acceptation de la demande de Transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour la réfection de la route, conditionnellement à produire d'ici le 10 décembre 2013 notre programmation des travaux.

Elle ajoute avoir reçu du MAMROT une lettre confirmant que le remboursement de la TVQ pour l'année 2013 est estimé à 92,000 \$ et que nous recevrons les modalités du calcul en janvier 2014.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Tessier, secondé par monsieur le conseiller Claude Lessard **ET RÉSOLU** de prendre acte du rapport de la directrice générale.

153-2013

Correspondance

Mme Viviers remet aux membres du Conseil copie de la correspondance générale reçue et qui concerne les points a), b) et c).

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

d) Elle soumet également une demande d'autorisation pour le Triathlon Duchesnay qui se tiendrait le 30 août 2014. Les membres sont d'accord en principe pour la tenue de l'événement si la sécurité est assumée par eux et après vérification du plan qui sera soumis éventuellement pour ce projet.

e) M. Jacob présente une demande d'aide financière pour Popote Multi-Services et en explique la finalité de ce programme. Il suggère un montant de 500 \$, ce qui est approuvé à l'unanimité.

f) La compagnie d'assurance Ultima nous offre d'augmenter notre couverture d'assurance responsabilité à 10 millions. Il est suggéré de communiquer avec le responsable pour vérifier si nous ne pourrions pas diminuer le déductible puisque nous n'avons jamais de réclamations. Madame Viviers fera les vérifications et fera rapport.

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est **RÉSOLU** à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de la directrice générale et lui donne mandat d'en faire le suivi.

ADOPTÉ

154-2013

Décorations de Noël aux abris postaux

Mme Viviers informe les membres que la firme Le Lutin de Noël a soumis une offre pour redécorer les abris postaux comme l'an dernier. Le montant serait de 1 000 \$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à la firme Le Lutin de Noël pour la décoration des abris postaux.

ADOPTÉ

Travaux de réparation ponceau Rinfret

Mme Viviers indique aux membres du Conseil que les travaux doivent commencer le 19 novembre pour environ trois semaines.

Club Nautique St-Louis (nouveau puits)

Mme Viviers mentionne que M. Bourgault a communiqué avec un hydrogéologue pour ce projet et le coût serait d'environ 15 000 \$ pour préparer le dossier. Ça prend absolument un rapport d'ingénieur. Il est mentionné que puisque le puits du chalet est conforme, on pourrait peut-être relier les deux mais on regarde les deux alternatives et avant de prendre la décision on attend le rapport de l'hydro-géologue. M. Croteau fera des démarches et nous fera rapport.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

155-2013

Salaire de l'inspecteur et de la directrice générale

Madame Viviers se retire pour ce point. Après discussion, il est convenu d'augmenter les salaires de 3% de même que l'allocation de dépenses de l'inspecteur et le loyer de la Ville.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Tessier, appuyé par Monsieur Guy Jacob et il est **RÉSOLU** à l'unanimité que ce Conseil accorde une augmentation de salaire de 3% pour les employés de même que pour l'allocation de dépenses de l'inspecteur et le loyer de la Ville.

ADOPTÉ

156-2013

Demande d'appui à l'Union des municipalités du Québec
pour un amendement législatif en matière de relation du travail
dans le domaine de la construction applicable à la Ville

Madame Viviers remet aux membres du Conseil copie d'une lettre de la Mairesse de Lévis nous demandant d'appuyer sa demande à l'UMQ pour un amendement législatif en matière de relation de travail dans le domaine de la construction.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Tessier, appuyé par le conseiller Claude Tessier et résolu à l'unanimité de demander l'appui de l'Union des municipalités du Québec afin de requérir du gouvernement du Québec un amendement législatif visant à inclure les municipalités au paragraphe 8 de l'article 19 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main d'oeuvre* pour leur permettre de réaliser des travaux sur leurs bâtiments avec les mêmes pouvoirs en ce domaine que les commissions scolaires et les établissements publics du réseau de la santé.

ADOPTÉ

157-2013

Avis de motion, présentation du budget 2014

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par la Conseillère Sylviane Cloutier, qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2014, fixer le taux de la taxe foncière, fixer également la date de l'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du paiement des versements sur lesdits comptes de taxes.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

158-2013

Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la Conseillère Sylviane Cloutier, appuyé par le Conseiller Guy Jacob , qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour imposer au cours de l'année 2014 une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Madame Viviers remet aux membres du Conseil des formulaires de Déclaration des intérêts pécuniaires et leur demande de les compléter, signer et remettre lors de la prochaine réunion du Conseil.

159-2013 **Mandat à la firme Genivar pour faire le suivi des travaux de réfection du ponceau Rinfret et des autres travaux routiers suivant les contrats donnés**

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme Genivar concernant la réfection des ponceaux et autres travaux routiers;

CONSIDÉRANT la proposition de service de la firme Genivar pour finaliser lesdits travaux;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la proposition de service pour finaliser les travaux de réfection des ponceaux sur le Chemin Thomas-Maher pour un montant de plus ou moins 5 000 \$.

ADOPTÉ

160-2013 **Nomination d'un représentant à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Claude Tessier, appuyé par la Conseillère Sylviane Cloutier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil délègue M. Jacques Tessier comme représentant à la RRGMRP.

ADOPTÉ

161-2013 **Mandat à la firme Altus pour l'intégration de la réforme cadastrale**

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Madame Viviers mentionne aux membres du Conseil que suite à la rénovation cadastrale effectuée en 2012-2013, nous avons reçu toutes les informations et changements apportés aux propriétés sur notre territoire.

La firme Groupe Altus nous a transmis une offre de service pour intégrer toutes les données informatiques dans notre système de taxation et ce, pour un montant de 5 538,00 \$, taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Claude Tessier et résolu à l'unanimité de donner mandat à la firme Groupe Altus pour le traitement de la réforme cadastrale, pour un montant de 5 538,00 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ

162-2013 **Dossier 72, Chemin Thomas-Maher (renouvellement de permis)**

M. Croteau mentionne que certaines améliorations ont été apportées au terrain du 72, Chemin Thomas-Maher suite à la mise en demeure transmise mais ce n'est pas complété. M. Jacques Tessier ajoute que c'est absolument inacceptable, qu'il y a encore beaucoup de choses à déplacer, et que ça constitue une nuisance en vertu de notre règlement.

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Claude Tessier et résolu à l'unanimité de transmettre ce dossier à la Cour municipale de St-Raymond pour jugement.

ADOPTÉ

163-2013 **Dossier 158, Chemin Thomas-Maher (constat d'infraction)**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Claude Tessier et résolu à l'unanimité de transmettre ce dossier à la Cour municipale de St-Raymond pour jugement.

ADOPTÉ

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

164-2013

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur la Conseillère Sylviane Cloutiere conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU de lever la séance à 20h45.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire